



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## INVITATION PRESSE

### CONFÉRENCE DE PRESSE : PRÉSENTATION DES INDICATEURS DE RÉSULTATS DES LYCÉES

Jeudi 17 mars 2022 – Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Les indicateurs de résultats des lycées relatifs à la session du baccalauréat 2021 seront publiés officiellement mercredi 23 mars 2022 à 9h, sur [le site du ministère](#).

Au préalable, pour assurer la bonne compréhension de ces indicateurs statistiques complexes, le ministère vous invite à assister à la conférence de presse de Fabienne ROSENWALD, directrice de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) qui se tiendra au ministère jeudi 17 mars 2022 à 10h.

À l'issue de la conférence de presse, les médias qui le souhaitent pourront disposer de ces indicateurs, sous réserve du respect de l'embargo total fixé à mercredi 23 mars 2022 à 00h01\*.

Les indicateurs de résultats des lycées apprécient non seulement la réussite au baccalauréat des élèves de terminale d'un établissement, mais également la capacité de cet établissement à accompagner le maximum d'élèves de seconde jusqu'à l'obtention du diplôme, en prenant en compte les caractéristiques sociodémographiques et scolaires des élèves. Il ne s'agit pas de réaliser un classement des lycées, mais de proposer une image de la réalité complexe et relative que constituent les résultats d'un établissement

L'objectif la publication des indicateurs est double. Il s'agit, tout d'abord, de rendre compte des résultats du service public national d'éducation en donnant à tous des éléments d'appréciation allant au-delà de l'affichage du seul taux de réussite des candidats. Il s'agit ensuite de fournir aux équipes de ces lycées des outils d'évaluation pour les aider à améliorer l'efficacité de leurs actions.

\*Pour obtenir les indicateurs :

- la presse nationale retourne par mail la convention (en PJ) signée et scannée au service de presse [spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)
- la presse régionale contacte son rectorat pour disposer, dans les mêmes conditions, des données la concernant.

*La conférence de presse se déroule en présentiel. Toutefois, il y aura la possibilité de la suivre en ligne. Les journalistes accrédités transmettront leurs questions sur le groupe WhatsApp créé à l'occasion de cette conférence.*

Accréditations presse

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : [spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)

[www.education.gouv.fr/presse](http://www.education.gouv.fr/presse)

<https://twitter.com/EducationFrance>